



**HAL**  
open science

# Eléments pour un débat sur le rôle contestable de l'Etat dans l'économie de la France

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Eléments pour un débat sur le rôle contestable de l'Etat dans l'économie de la France. Liliane Bensahel. L'économie de la France face aux défis du XXIe siècle, Presses Universitaires de Grenoble, 1998. hal-02941831

**HAL Id: hal-02941831**

**<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02941831>**

Submitted on 22 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Eléments pour un débat sur le rôle contestable de l'Etat dans l'économie de la France

Jacques Fontanel

In

L'économie de la France face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle  
Sous la direction de Liliane Bensahel

Presses Universitaires de Grenoble, PUG

Grenoble 1998

Résumé : La France a longtemps cherché à développer une troisième voie, entre le capitalisme libéral et un socialisme oppresseur. Elle a disposé à la fois des mécanismes du marché et d'une planification souple et incitative. Avec le processus de la mondialisation, et dans le cadre de l'Europe, elle a réduit progressivement le rôle de l'Etat et a mis en avant la concurrence internationale. L'Etat est devenu un agent économique déclinant, ce qui ne manque pas de poser la question de la permanence des services publics dans leur contenu et leur importance relative. La question se pose aujourd'hui de savoir si l'Etat reste le garant de l'intérêt général ou le défenseur d'intérêts privés particuliers. Dans le cadre de l'Europe libérale, il a perdu une grande marge d'action, ce qui pourrait conduire à des conflits entre Paris et Bruxelles, mais aussi avec les citoyens les moins favorisés.

France has long sought to develop a third way, between liberal capitalism and oppressive socialism. It has had at its disposal both market mechanisms and flexible, incentive-based planning. With the process of globalization, and within the framework of Europe, it has progressively reduced the role of the state and has emphasized international competition. The state has become a declining economic agent, which does not fail to raise the question of the permanence of public services in their content and relative importance. The question today is whether the State remains the guarantor of the general interest or the defender of particular private interests. Within the framework of liberal Europe, it has lost a large margin of action, which could lead to conflicts between Paris and Brussels, but also with the least favoured citizens.

Etat, libéralisme, concurrence, planification souple, services publics  
State, liberalism, concurrence, soft planning, public services

La France a longtemps cherché à développer une troisième voie, refusant le capitalisme sauvage inégalitaire et le socialisme oppresseur, fondée sur un mariage subtil entre le marché (efficace à court terme) et la planification souple (véritable pari collectif sur l'avenir). Avec le processus de globalisation marchande, le clivage politique entre les libéraux (finalement assez méfiants face au marché sauvage) et les keynéso-marxistes de la planification souple (finalement séduits par l'efficacité du marché) s'est estompé. La perte d'influence de l'Etat comme acteur économique est le résultat d'un refus de l'interventionnisme croissant et excessif des gouvernements. Les programmes de soutien à l'emploi dans les branches, les régions, voire dans les entreprises, les programmes d'aide au logement, à l'éducation, ou à la santé, la réglementation des fermetures d'entreprise et des licenciements, l'intervention directe de l'Etat dans la politique de restructuration industrielle (nationalisations par exemple), la redistribution des revenus par la fiscalité ou la mise en place d'un salaire minimum, sont autant d'efforts de protection de l'Etat qui font encore l'objet de débats concernant leur opportunité et leur efficacité. Pour les libéraux, ces mesures

---

1. Professeur à la Faculté des sciences économiques de l'université Pierre Mendès France de Grenoble, directeur scientifique de l'Espace Europe.

rendent difficile le maintien des équilibres économiques fondamentaux. Ils parlent de libérer les entrepreneurs, de déréguler et même de «réinventer le gouvernement». C'est le nouveau fondamentalisme basé sur les vertus thérapeutiques incontestables et irréversibles des vertus du marché. Comment alors expliquer que les crises subsistent même en présence d'un marché dominateur? L'Etat exerce un rôle irremplaçable dans l'économie nationale, mais son prestige et son action se sont progressivement érodés.

#### LE CARACTÈRE IRREMPLAÇABLE DU RÔLE ÉCONOMIQUE DE L'ÉTAT

Le rôle de l'Etat est incontestable pour le maintien de l'unité nationale et des intérêts collectifs, notamment dans les domaines de la réglementation du marché, des biens collectifs, de l'incertitude, des transferts et des externalités.

– Les marchés ne ressemblent jamais aux schémas néo-classiques. Par exemple, le complexe médico-industriel très influent agit sur les pouvoirs publics, afin d'obtenir une augmentation constante des dépenses de santé. Lorsque la demande n'est pas contrainte par le pouvoir d'achat privé, grâce à l'existence d'un système de sécurité sociale généralisé, elle provoque d'incontestables tensions inflationnistes. *A contrario*, dans les secteurs économiques où sévissent les coûts décroissants, la concurrence qui fonde le capitalisme est alors menacée par les grands groupes, voire par les monopoles. L'économie de marché développe une contradiction. La concurrence est fondée sur des inégalités de pouvoir sur les marchés, le plus fort ayant toujours la tentation d'éliminer le plus faible et d'instaurer un monopole. Il revient alors au secteur public d'intervenir, pour limiter les pressions sur les prix et organiser la transparence des mar-

chés. Dans le domaine de la concurrence, l'Etat joue surtout la partition libérale des « marchés contestables », en faisant respecter les règles de droit réclamées par les deux grands autres acteurs de l'économie mondiale, à savoir les organisations économiques internationales et les grandes firmes.

– Les externalités constituent un obstacle évident à l'efficacité du marché. Elles correspondent à des services rendus (niveau national d'éducation et de recherche) ou à des dommages non rémunérés (pollution). Par exemple, sans l'intervention de l'Etat, la société dans son ensemble sous-investit en matière de formation. Les externalités ne sont pas des exceptions, et donc les prix du marché ne sont pas adéquats. Parce qu'il est difficile de rendre « marchands » certains biens dont la protection est pourtant essentielle au bien-être collectif, l'Etat doit agir pour réglementer les « aménités » positives et négatives, réduire les effets désastreux pour l'environnement d'une pollution industrielle, mais aussi favoriser le développement d'une région en apportant une forme concertée de coordination des investissements. Pourtant, il est nécessaire de promouvoir un développement soutenable, et pour ce faire établir des priorités entre le court terme productif et consommateur, d'une part, et le long terme de l'investissement et de l'écologie, d'autre part. La France dispose de ses propres règles, lesquelles s'inscrivent obligatoirement au-dessus du plancher des minima fixés par l'Union européenne.

– Les services collectifs représentent généralement une consommation non rivale, dont l'exclusion est difficile, voire impossible. Dans ce domaine, la « marchandisation » est problématique, à moins de remettre en cause certaines valeurs démocratiques ou républicaines. Les bénéfices de la défense nationale ne peuvent pas être appropriés privativement et il est ainsi difficile de croire à l'efficacité des mécanismes purs du marché pour organiser l'équilibre entre l'offre et la demande de défense. De même, la compétence et la connaissance ne dépendent pas des ressources naturelles, mais de l'éducation et des investissements nécessaires

dans le domaine de la recherche-développement. Quand on coupe les crédits gouvernementaux, on supprime aussi les services correspondants. Historiquement, la croissance de la productivité privée et celle du développement de l'infrastructure publique sont étroitement corrélées. Ainsi, le retour sur investissement de l'éducation comprend un risque énorme. L'horizon-temps des firmes est trop court pour assurer les financements nécessaires à la formation. Sans l'intervention de l'Etat, et donc sans l'éducation publique, la société se scléroserait sur les fortunes d'aujourd'hui et sécréterait un fort analphabétisme, lequel conduirait à une productivité générale fortement décroissante. Pour sa propre efficacité, l'économie de marché se doit d'inclure des buts et programmes sociaux de formation. Les effets d'éviction du financement des biens publics ne sont que trop rarement mis en relation avec les avantages considérables qui résultent à terme de l'action de l'Etat dans l'investissement humain et collectif.

– Le capitalisme est efficace dans sa capacité à satisfaire les besoins individuels à court terme, mais il est myope. L'horizon-temps des agents économiques privés s'est rétréci, avec l'augmentation des populations du troisième âge, moins intéressées par le futur. Le capitalisme n'a pas de normes sociales pour lutter contre cette tendance à l'absence d'épargne, l'individu étant roi (mais pas toujours nécessairement bien informé). Le vieillissement de la population menace le bien-être social, les finances publiques et les investissements collectifs. L'investissement public vient alors à la recousse de l'investissement privé. La fixation d'objectifs collectifs et le refus de résultats économiques conduisant à l'élargissement excessif des inégalités sont autant de principes d'action nécessaires au maintien des solidarités nationales. L'entrée dans le  $xxi^e$  siècle se fera avec un Etat fournisseur d'information et maître, parfois contesté, des horloges.

– Les transferts de revenus existent entre les catégories sociales, les générations et les régions. Or, certains droits

nationaux (*entitlements*) sont parfois accusés de décourager le travail, et donc la richesse produite. Pour les partisans de l'offre, la réduction des *entitlements*, de préférence à l'accroissement des taxes, augmente la production nationale. Or, la hausse des impôts touche les riches, la réduction des *entitlements* s'exerce sur les pauvres. En France, les transferts sont importants, mais leur incidence est, pour le moins, mal connue. Entre les nécessités électorales et la défense d'intérêts particuliers, la fonction de transfert ne remplit plus nécessairement le rôle « pacifiant » sur les relations sociales que lui prêtait l'Etat keynésien. Au fond, la fameuse « fracture sociale » peut trouver son origine dans cette réduction des effets « régulateurs » des transferts, dans ce maquis des avantages octroyés et des prélèvements obligatoires hétérogènes.

– Enfin, aux Etats-Unis, les programmes d'aide publique à la R&D et les commandes militaires constituent un instrument important de politique industrielle, notamment dans le domaine de la haute technologie. Par contre, la politique française a consisté à donner des avantages compétitifs aux secteurs jugés stratégiques par la puissance publique. Il en a résulté un effet d'éviction engendré par les grands programmes. On peut toutefois s'interroger sur la question de savoir si l'Etat n'est pas amené à intervenir chaque fois qu'il y a une crise économique et s'il ne serait pas, dans ce cas, excessif de lui imputer les mauvais résultats qui sont les raisons mêmes de son action économique. Les marchés globaux affectent le concept de capitalisme national. La question est de savoir si la globalisation ne conduit pas à mettre en place de nouveaux instruments de politique économique. Les économies modernes doivent fournir les ingrédients essentiels de la compétitivité (éducation, santé, formation professionnelle, recherche-développement, infrastructures, politiques de compétition). C'est même l'Etat qui réduit les incertitudes organisationnelles, qui établit de nouvelles règles du jeu dans la négociation internationale et qui

inspire, ou non, la confiance des investisseurs. Les marchés sont efficaces dans l'allocation de ressources rares dans le court terme, mais les valeurs socioculturelles restent du ressort final de la collectivité citoyenne (d'ailleurs souvent représentée par l'Etat). En France, ces idées sont encore très vivaces.

#### L'ÉTAT FRANÇAIS, UN AGENT ÉCONOMIQUE DÉCLINANT

Aujourd'hui, avec les critiques formulées aux gestions étatiques et le retour du libéralisme pur et dur, on parle de «moins d'Etat», pour «mieux d'Etat», ou, selon Crozier, «Etat moderne, Etat modeste». De nouvelles relations s'instaurent entre l'Etat et le marché, avec la crise de l'Etat keynésien, mais le résultat de la régulation manque de valeurs démocratiques.

– Le processus de mondialisation est fortement corrélé au degré de privatisation des économies. Le modèle du «laissez-faire» suppose un rôle socio-économique de l'Etat réduit. Le nouveau roi est supposé être le consommateur, donc un agent solvable. La société qui en résulte ne comprend pas l'idée d'une protection sociale acceptable fondée sur la solidarité et la citoyenneté. Au contraire, le modèle social-démocrate cherche à fournir des services collectifs, impliquant notamment un système unique de combinaison entre une politique active de l'emploi, une négociation collective centralisée et des services publics universellement rendus, avec pour objectifs le plein-emploi, l'égalité des salaires et la promotion de l'égalité à travers la politique sociale. La France a cherché, dans son histoire, à développer une économie concertée ou incitative, avec la mise en place d'une planification souple. Cependant, la France tournée vers l'Europe est devenue de plus en plus libérale. Pourtant, jamais peut-être autant qu'aujourd'hui l'influence de l'Etat,



dans sa volonté de respecter les règles de Maastricht et le traité d'Amsterdam, n'a été aussi grande sur la vie économique nationale. En choisissant la monnaie forte et la stabilité des prix, de préférence à l'emploi et à la croissance, l'Etat accorde sa confiance aux mécanismes du marché, lesquels favorisent d'abord certains groupes sociaux, au détriment de couches sociales moins intégrées dans le système de la compétition économique.

– Pour les néo-libéraux, l'Etat est d'abord le défenseur de la propriété privée et de l'ordre qu'elle suppose. Le développement des zones de libre-échange place les entreprises dans de bonnes conditions, en échappant d'abord au contrôle réglementaire d'un seul Etat et en facilitant la mobilité du capital. L'importance du marché international est favorisée par le fait qu'il n'existe pas d'autorités supranationales pouvant faire respecter la discipline des marchés multinationaux, lesquels menacent la souveraineté des nations. L'Union européenne peine pour organiser l'intégration économique, politique et sociale de l'Europe et le *vacuum* créé est rempli par les forces du marché. Les firmes multinationales sont alors capables de s'installer dans les interstices. Il existe même un «effet cliquet», qui conduit à aller dans le seul sens de la privatisation, sans concevoir le chemin inverse. La «globalisation» interdit les relances nationales non concertées. Les marges de manœuvre des politiques monétaires et budgétaires sont finalement très réduites, compte tenu des impératifs des accords monétaires régionaux et de la spéculation financière internationale. Les taux de change sont de moins en moins sensibles au contrôle des autorités monétaires, pourtant solidaires sur les marchés financiers. Il s'échange chaque jour 1500 milliards de dollars sur les marchés des changes internationaux, somme qui avoisine le PNB de la France. Par l'effet de la globalisation, on passe d'un Etat keynésien-fordiste à un Etat néo-libéral (*cf.* tableau n° 1).

*Tableau n° 1 – Le passage d'un Etat keynésio-fordiste  
à un Etat néo-libéral*

Politiques	Etat keynésio-fordiste	Etat libéral
Principe d'action économique structurelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Planification indicative ou incitative.</li> <li>– Aide de l'Etat aux entreprises en difficulté ou à fort potentiel technologique.</li> <li>– Soutien à la formation, à l'information, à la recherche sur le long terme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'Etat cherche à respecter et à faire respecter les règles du marché.</li> <li>– Procédures de libéralisation du commerce international.</li> <li>– Les choix publics recherchent la performance. Ils intègrent parfois l'idée de l'intérêt général (défense nationale par exemple), mais aussi le financement de paris économiques importants, dans les domaines de la formation et de la R&amp;D notamment.</li> </ul>
Principe de politique économique	<p>Politique budgétaire et monétaire de court terme. La stabilité des prix n'est pas un objectif prioritaire, au contraire de la redistribution des revenus et du plein emploi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réduction du rôle économique conjoncturel de l'Etat.</li> <li>– Ouverture des marchés à la concurrence internationale.</li> <li>– Adaptation des capacités du marché du travail et des produits aux besoins des consommateurs.</li> </ul>
Infrastructures	<p>Financement public important dans les domaines des transports, de l'éducation, de la santé, des télécommunications, en plus des activités publiques relatives à l'Etat-gendarme.</p>	<p>Il faut réduire l'activité productive de l'Etat, lequel est un mauvais gestionnaire, menacé par la prévarication. L'essor des activités privées concurrentielles est une condition du développement économique.</p>
Méthodes de production	<p>Production de masse utilisant principalement les principes tayloriens et fordistes.</p>	<p>Production fondée sur la rareté et la relation de service entre le consommateur et le producteur.</p>
Sécurité sociale	<p>Droits et traitements uniformes pour tous les citoyens.</p>	<p>Les services « marchands » sont adaptés aux besoins divers et hétérogènes de la population.</p>

La fin de la politique keynésienne n'a pas dissuadé complètement l'Etat français d'intervenir dans la vie économique. Il se propose *primo*, de transformer les marchés nationaux en marchés internationaux, *secundo*, de coordonner la politique économique nationale avec celle des partenaires, notamment dans le cadre de marchés intégrés et, *tertio*, de restaurer et défendre la compétitivité nationale face aux délocalisations et à la recherche des investissements internationaux. Les leçons de Keynes devraient être revues à la lumière de la nouvelle situation économique. Le déficit budgétaire de la France n'existe pas si l'on accepte l'idée simple selon laquelle les dépenses publiques d'investissement sont des dépenses qui produisent des bénéfices à long terme. Les infrastructures ou l'éducation publiques, comme tout investissement, exercent un effet positif sur la croissance économique à long terme. La coupe sombre des dépenses publiques n'est pas toujours la solution.

– La légitimité du capitalisme moderne a été rendue possible par la mobilisation des pouvoirs publics pour créer et renforcer les droits et les obligations des participants aux transactions économiques, pour déterminer des droits politiques à une représentation et une organisation collectives, et pour établir des droits sociaux en vue de renforcer les nécessaires solidarités. Lorsque les relations économiques dépassent systématiquement les frontières de l'Etat-nation, le potentiel de régulation macroéconomique est alors réduit. Une communauté internationale financière peut exercer de plus en plus de contrôle politique sur les Etats, qui pourtant ont l'exclusive responsabilité des institutions démocratiques. Il n'y a pas une souveraineté supranationale de contrôle de l'économie internationale intégrée dans des souverainetés fragmentées, ce qui réduit le poids du politique par rapport à l'économique. La supranationalité réduit la démocratie et replace la participation des citoyens dans des règles bureaucratiques. La globalisation économique actuelle n'implique

pas son équivalent dans le domaine politique. On passe de la richesse des nations à la richesse du monde. Avec le processus de marchandisation, perçu parfois comme un facteur de démocratie, le gouvernement français a perdu l'essentiel de son pouvoir économique. L'électorat est victime de l'illusion démocratique comparable à la fameuse illusion monétaire de Keynes.

#### L'ÉTAT, GARANT DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL OU DE CERTAINS INTÉRÊTS PARTICULIERS

L'idée dominante est à l'Etat minimal. Se posent alors les questions de la légitimité de l'Etat, de ses dépenses, de son fonctionnement, de sa relation avec le secteur privé et de sa capacité à développer les solidarités.

– L'idéologie dominante laisse l'Etat se désaisir de ses responsabilités, *via* la mondialisation et la régionalisation. La contestation des politiques publiques trouve son origine dans la crise économique qu'une globalisation économique et financière n'a fait que rendre plus douloureuse. Pourtant, pour Douglas North, une administration publique compétente et un bon gouvernement sont des sources d'avantages compétitifs pour les nations. La liberté et la propriété ne sont pas des états de la nature, mais le fruit de gouvernements efficaces. La souveraineté des nations est en péril, du fait du poids des firmes multinationales, qui modifient les politiques économiques à leur seul profit et qui s'approprient la culture politique à leurs propres fins. Les marchés financiers exercent un pouvoir exorbitant et aucun pays ne peut s'y soustraire. La coordination des politiques constitue une solution, mais les contradictions d'intérêt prévalent encore. A terme, la création d'une vraie banque mondiale centrale serait le signe de la reconquête du politique sur le financier, mais aussi de la perte d'identité de la France. Les organisations

internationales sont au cœur de ces actions géo-économiques. Le principe de la subsidiarité dans l'Union européenne donne une marge de manœuvre importante aux Etats pour leur politique sociale, mais avec l'absence de politique budgétaire et monétaire active il n'y a plus d'essence dans le moteur.

– L'Etat dépensier keynésien a sans doute trop dopé le moteur de la machine. La politique budgétaire peut conduire à des comportements des agents privés dont les effets vont à l'opposé de ceux souhaités par l'Etat. L'effet d'éviction n'intervient que s'il y a inélasticité de l'offre de fonds prêtables et si le partage entre consommation et épargne reste stable, ce qui semble être le cas. L'éviction par les prix ou le taux d'intérêt a souvent été mise en évidence pour condamner les politiques budgétaires déficitaires d'aujourd'hui. Ainsi, une augmentation des emprunts de l'Etat pèse sur les marchés financiers, puisque la demande d'emprunt croît, alors même que l'offre est constante. Dans ces conditions, les effets privés et publics viennent en concurrence sur les marchés financiers, favorisant une hausse des taux d'intérêt, qui sera suivie d'une augmentation des prix. Cette situation accroît les risques de perte de compétitivité de l'économie nationale et elle conduit à des conflits sociaux. En outre, le déficit budgétaire peut être à l'origine d'anticipations inflationnistes qui favorisent une augmentation de la demande de monnaie et un relèvement du taux d'intérêt. De même, l'effet d'éviction à moyen terme est généralement associé au déficit du commerce extérieur (analyse néo-cambridgienne). La relance de l'activité économique par l'accroissement des dépenses publiques provoque assez rapidement une détérioration des échanges extérieurs, car l'offre intérieure n'est pas toujours bien adaptée à cette nouvelle demande. Enfin, l'éviction à long terme souligne le caractère improductif de l'activité économique de l'Etat. Cependant, aucune étude sérieuse n'a fourni de conclusions fiables sur cette question, notamment pour le cas de la France. Les théories de la crois-

sance endogène cherchent à réhabiliter les interventions de l'Etat. On peut mesurer l'importance des prélèvements obligatoires mais pas leurs avantages; tout dépend des contreparties qui financent des «aménités positives». L'économie française, même européenne ou mondialisée, ne peut pas faire abstraction du consensus politique et social national, sauf à accepter une régression démocratique.

– La théorie du *public choice* conteste les présupposés économiques de l'intérêt collectif que représente l'Etat. Si la compétition conduit à une situation économique optimale, elle favorise aussi la constitution de «petits monopoles» du pouvoir. Les élus n'ont en tête que leur ré-élection, alors que les votants cherchent à acquérir des «rentes» permettant d'obtenir un usage gratuit des dépenses publiques. Le peuple est mythique, seuls existent des intérêts que l'on cherche à faire passer pour collectifs. Dans ces conditions, il ne faut pas croire à l'action d'un Etat porteur des aspirations et des besoins de la nation. Il est nécessaire, autant que possible, de laisser fonctionner normalement les mécanismes régulateurs à long terme du marché. Cependant, pour la firme globale, ce qui est bon pour elle est bon pour le monde entier. L'Etat lui est nécessaire pour couvrir le coût des infrastructures, pour délivrer des incitations fiscales pour la R&D et les innovations, pour accorder des privilèges aux entreprises «nationales» pour les contrats publics, pour définir une vraie politique industrielle d'aide et enfin pour fournir les nécessaires support et assistance aux entreprises localisées sur le territoire national afin de les aider à survivre à la concurrence internationale. L'Etat est miné à la fois de l'intérieur par sa relative incapacité à faire respecter les droits qu'il a établis, mais aussi par sa difficulté à conduire les différentes couches sociales au pouvoir, à définir un intérêt collectif qui ne soit pas le maquillage d'intérêts particuliers. Or, si le technocrate est rompu à la gestion ordinaire de l'Etat, il ne connaît pas vraiment les problèmes de société et il n'est pas maître des cohérences, de la complexité et de la

durée. Sa gestion est souvent à courte vue, ses erreurs sont alors colossales (Tchernobyl). La technocratie, qui a incontestablement quelques mérites techniques, de savoir et de savoir-faire, ne doit pas envahir progressivement les espaces démocratiques. Enfin, les groupements maffieux exercent une influence sur le pouvoir politique, ils se dotent d'instruments puissants de contrôle de la société et ils investissent certains marchés, en utilisant des moyens délictueux au regard de la loi. Le crime organisé emploie la violence pour éliminer la compétition. La France est un des pays développés les plus corrompus. Il lui faut un pouvoir judiciaire fort pour échapper à cette gangrène.

– L'Etat est progressivement déssaisi de ses valeurs sociales et des solidarités. L'individualisme excessif conduit à un éclatement des communautés. La religion du PNB et de la consommation a détruit nombre de valeurs culturelles. Le capitalisme oublie le futur. Les entreprises n'estiment plus avoir d'obligations à long terme envers leurs forces de travail. Le contrat social est rompu et cela provoque des tensions, avec la perte du sens des solidarités. L'économie mondiale simultanément permet, encourage et force les entreprises à se délocaliser. Les délocalisations ne se font pas en faveur des pays pauvres, et on assiste à une véritable métropolisation de l'économie mondiale. La puissance économique française ne fonde plus son action sur les intérêts de la France. La dissociation des espaces des firmes et celui des régulations politiques est le phénomène central de la mondialisation. Pourtant, les entrepreneurs, les managers, les banquiers participent au plus haut niveau de la politique de l'Etat. Chaque fois qu'un grand pays estime que ses intérêts (et notamment ceux des firmes nationales pourtant peu disposées à tenir compte des intérêts nationaux) sont contraires, il tente de contourner les règles fixées par les institutions internationales.

Un retour à de plus forts Etats-nations n'est pas une utopie, mais un phénomène inévitable. La seule question est de

savoir quelles formes prendront ces Etats et si la restauration de cette souveraineté peut être suffisamment rapide avant que la globalisation n'aboutisse à la domination économique, politique et culturelle sans partage des Etats-Unis. Sans doute les processus de régionalisation, notamment européens et asiatiques, peuvent-ils combattre cette soif d'hégémonie, mais il n'est pas certain qu'ils produisent suffisamment de solidarités pour ne pas succomber au début du siècle prochain. La France, attirée par l'égoïsme libéral, dont l'émergence est rendue plus aisée par la construction européenne, se doit de répondre à cette question. Existe-t-il, pour le XXI<sup>e</sup> siècle, une place pour l'entité économique-politique France, et donc pour l'Etat français ? Celui-ci doit-il sacrifier son originalité à la course éperdue à une croissance ou aux profits qui produisent de plus en plus d'inégalités, d'exclusion et de mécontentements ? Aujourd'hui, une grande partie de la solution est donnée par l'Europe. Encore faut-il que l'Union européenne garde bien le cap des solidarités et qu'elle soit capable de produire les services collectifs dont le marché, mais aussi les populations dans la définition de leurs intérêts communs, ont besoin.

## Bibliographie

- Barre, R., Fontanel, J. (1991), *Principes de politique économique*, Presses Universitaires de Grenoble, PUG.
- Cohen, E. (1996), *La tentation hexagonale : la souveraineté à l'épreuve de la mondialisation*, Fayard, Paris.
- Crozier, M. (1979), *Etat modeste, Etat moderne*, Fayard.
- Eisner, R. (1994), *The misunderstood economy*. Harvard Business School Press, Boston.
- Fontanel, J. (1979) *Ecologie, économie et plurigestion*, Editions Ententes. Paris.
- Fontanel, J. (1993), *Economistes de la Paix*, PUG, Grenoble.
- Fontanel (1997), *De L'Etat-Providence à l'Etat-collaborateur : Incidences d'une mondialisation mal maîtrisée*. Université Pierre Mendès France Grenoble,
- Fontanela, J., Hébert, J-P. (1997), *The end of the French grandeur policy*, *Defence and Peace Economics* 8(1).
- Friedman, M. (1990), *The competition of ideas*, *The American Enterprise*. January/February.
- Krugman, P. (1998), *La mondialisation n'est pas coupable*. La Découverte. Paris.
- Porter, M. (1987), *The competitiveness of Nations*, Mac Millan, New York ?
- Reich, R.B. (1992), *The Work of Nations*, Vintage Books, New York.
- Tobin, J. (1990), *The competition of ideas*, *The American Enterprise*. January/February.